



Paris le 18 Juin 2015,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndicat National **FGAAC-CFDT** vient d'apprendre que la Cgt et Sud rail viennent de dénoncer l'accord d'entreprise dénommé :
« *Accord collectif relatif à la gestion de la période transitoire, au vote électronique et à la durée des mandats et à la représentation du personnel, dans le cadre de la mise en œuvre du groupe public ferroviaire* ».

La dénonciation de cet accord signé par la **CFDT** et l'UNSA après des dizaines d'heures de négociations entre les quatre Organisations Syndicales et la Direction d'Entreprise nous montre l'état d'esprit de la Cgt et de Sud rail.

Complètement dépassées par l'évolution du ferroviaire, de la vie de l'entreprise et du monde qui nous entoure, ces deux Organisations Syndicales risquent par leurs agissements, sous couvert de la défense des salariés, de nous emmener droit dans le mur comme ils ont si bien su le faire, dans de nombreuses grandes entreprises.

Ces deux Organisations Syndicales, aux aboies à la SNCF, ne défendent pas l'intérêt des salariés, mais poursuivent une idéologie politique digne d'un autre temps.

Les cheminots et principalement leurs emplois sont aujourd'hui mis en DANGER par l'irresponsabilité de la Cgt cheminots et de Sud rail.

Aujourd'hui, le **FGAAC-CFDT** ne peut admettre ce sabordage de notre entreprise orchestré par des organisations syndicales radicales et populistes.

Le **Syndicat FGAAC-CFDT** ne restera pas sans rien dire ni faire, face à cette trahison faite aux cheminots.

Contacts Presse :

FGAAC-CFDT, 20 rue Lucien

Sampaix. 75010 Paris.

01 40 18 44 40